|  |  |
| --- | --- |
|  |  |
|  |  |

**Annexe 2 à l’acte d’engagement du lot 1 relative aux clauses sociales**

Le titulaire,

Représenté par : Nom du signataire

Prénom

Qualité

* Déclare avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et notamment de l’article N° 5 relatif à l’action obligatoire d’insertion ;
* S’engage à réserver, dans le cadre de l’exécution du marché, un nombre d’heures de travail au moins égal à celui indiqué à l’article 5 du cahier des clauses administratives particulières à des personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières ;
* S’engage à respecter les actions énoncées dans le questionnaire de performance liées au taux d’emploi de femmes proposé par l’entreprise pour la réalisation de ses prestations et au dispositif de formation professionnelle proposé par l’entreprise au(x) salarié(s) en insertion dans le cadre de l’exécution du marché ;
* S’engage à prendre l’attache de l’EPEC, facilitateur désigné par le pouvoir adjudicateur, afin de préciser ou de définir les modalités de mise en œuvre des clauses sociales. Un plan d’action prévisionnel devra être élaboré à cet effet et validé par l’EPEC ;
* S’engage à fournir, à la demande du pouvoir adjudicateur et dans un délai qui lui sera imparti, toutes informations utiles à l’appréciation de la réalisation de l’action d’insertion.

Fait à ……………………………………. Le ……………………

Le Titulaire

(Signature et cachet)